

Nombre d'organismes et/ou de partenariats liés à la biodiversité

dans les quinze communes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais

Les municipalités ont besoin de s'appuyer sur des organismes (privés ou publics) et des partenariats (académiques, universitaires, associatifs, etc.) afin de mener à bien leurs projets environnementaux. Très peu des villes considérées valorisent ces engagements (cinq sur quinze pour les partenariats et deux sur quinze pour les organismes).

Contexte

Les municipalités ne peuvent assumer seules tous les projets et tous les programmes en faveur de la biodiversité*. Les partenariats passés avec des organismes extérieurs sont donc essentiels pour en assurer la mise en œuvre. Parmi eux, on trouve les jardins botaniques ou conservatoires, les musées zoologiques, les fermes pédagogiques, les associations naturalistes, etc.

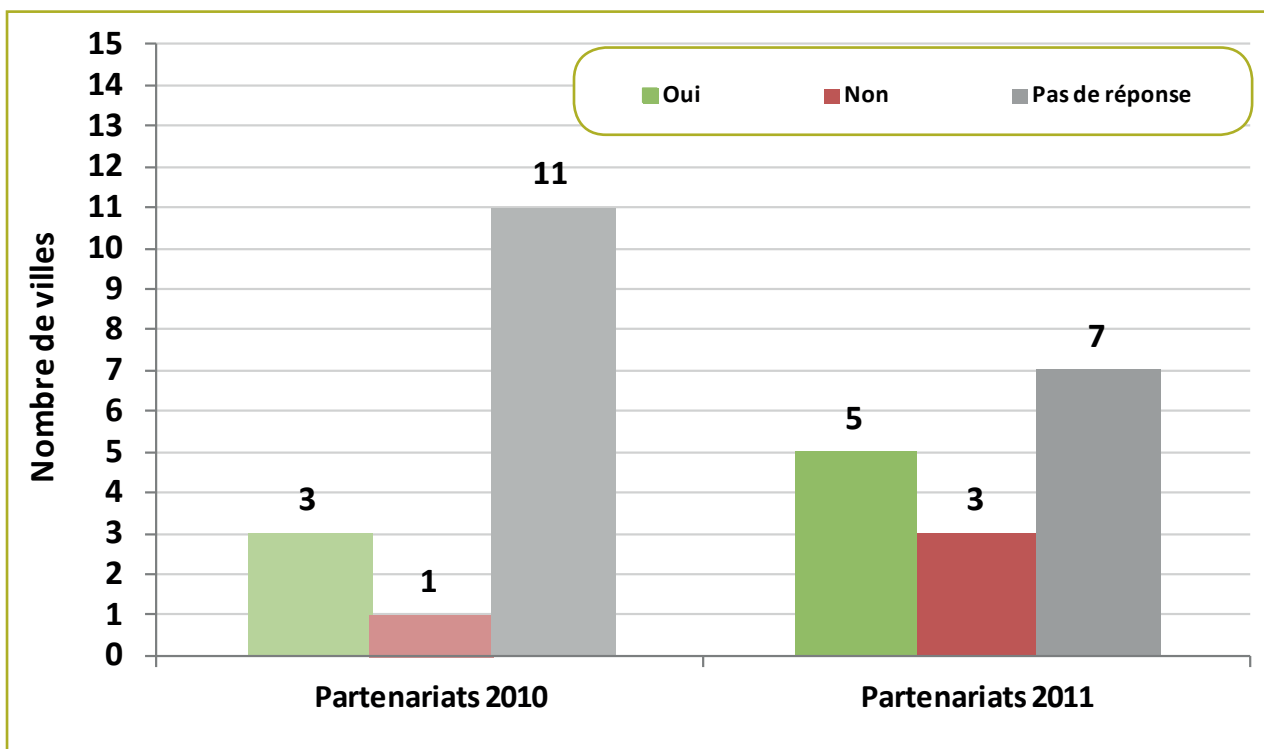
Il convient normalement de comptabiliser le nombre de fonctions remplies par les organismes, mais certaines contraintes (la définition des fonctions, le temps, etc.) rendent extrêmement difficile ce dénombrement.

Par exemple, si un herbier est hébergé dans un jardin botanique, l'organisme comptabilise deux fonctions : une fonction "jardin" et une fonction "herbier".

Résultats

En 2011, les villes de Lille, Dunkerque, Valenciennes, Lens et Maubeuge ont signalé des partenariats axés sur la biodiversité avec divers organismes ou collectivités. Les villes de Calais, Douai et Cambrai n'ont signalé aucun partenariat.

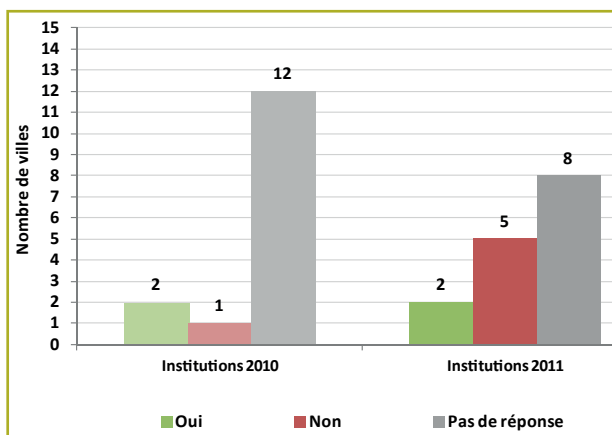
Évolution du nombre de villes déclarant avoir mis en place au moins un partenariat en lien avec la biodiversité (source : ORB NPdC, 2013)



En 2011, seules les villes de Lille et Maubeuge ont signalé la présence d'organismes dont l'activité est axée sur la biodiversité. Calais, Douai, Valenciennes, Lens et Cambrai n'ont rien signalé.

Évolution du nombre de villes déclarant abriter au moins un organisme en lien avec la biodiversité

(source : ORB NPdC, 2013)



Ce qu'il faut en penser

Les résultats restent parcellaires. D'une part car toutes les villes n'ont pas souhaité répondre au questionnaire. D'autre part, les villes ayant répondu n'ont pas systématiquement pris en compte les mêmes organismes et/ou partenariats. On se limite donc à des résultats qualitatifs (présence/absence) plutôt que quantitatifs (nombre de partenariats ou d'organismes).

Les villes ayant répondu inventorient différents types d'organismes :

- jardin botanique (Lille) ;
- musée d'histoire naturelle (Lille) ;
- parc zoologique (Lille et Maubeuge) ;
- verger conservatoire (Maubeuge) ;
- ferme pédagogique (Lille, Dunkerque et Maubeuge) ;
- etc.

Parmi les partenariats cités dans le questionnaire, on peut retenir différentes thématiques :

- éducation (Inspection académique, etc.) ;
- actions citoyennes (Maison régionale de l'environnement et des solidarités, Association faune flore Avesnois, etc.) ;
- techniques (Réseau des acteurs de l'information naturaliste, Conservatoire botanique national de Bailleul, Conservatoire faunistique régional, Espaces naturels régionaux, Conservatoire des espaces naturels, etc.) ;
- territoriales (intercommunalités, parcs naturels régionaux, etc.) ;
- transversales (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Conseil régional Nord - Pas de Calais, conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, etc.).

La ville de Maubeuge et le Centre régional de ressources génétique (CRRG) ont un partenariat concernant le verger conservatoire de Maubeuge, qui compte aussi parmi

les organismes de la ville. Celui-ci rassemble sur trois hectares les variétés locales de poires, prunes et cerises de l'Avesnois - Thiérache (74 variétés de poiriers, 61 variétés de pruniers et 60 variétés de cerisiers).

La régionalisation de l'opération " Plantons le Décor " a aussi donné lieu à des partenariats mais principalement avec des intercommunalités plus que des communes : la communauté urbaine de Dunkerque, Espace naturel Lille Métropole, la communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, la communauté d'agglomération du Douaisis, etc.

Les adhérents des associations françaises d'élus et de collectivités territoriales se sont engagés à contribuer activement à la réalisation des objectifs d'Aichi* et à instituer une Déclaration commune pour la biodiversité en octobre 2012. Ils réaffirment notamment la volonté d'améliorer la gouvernance (inciter au renforcement du dialogue et à la création de partenariats entre les collectivités territoriales et les acteurs de la biodiversité, etc.).

Méthode

Les municipalités des quinze communes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais ont été sollicitées pour répondre aux questions suivantes :

Quel est le nombre d'institutions axées sur la biodiversité présentes dans votre commune en 2010 ? En 2011 ? Pouvez-vous les lister ?

Avec combien d'organismes (agences publiques, entreprises privées, ONG, institutions académiques, organisations internationales, etc.) votre commune a-t-elle mis sur pied des partenariats afin de mener des activités, des projets ou des programmes axés sur la biodiversité en 2010 ? Et en 2011 ? Pouvez-vous en faire la liste ?

Le terme " ville " désigne ici les limites administratives, c'est-à-dire l'ensemble de la surface communale, et non pas uniquement le tissu urbain continu*.

En savoir plus

- Voir fiche 2012 " Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité "
- Voir fiche 2012 " Évolution de la participation aux actions d'éducation sensible et citoyenne à la biodiversité "

► Sites internet

- Arras : <http://www.arras.fr>
- Boulogne-sur-Mer : <http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr>
- Calais : <http://www.calais.fr>
- Cambrai : <http://www.villedecambrai.com>
- Douai : <http://www.ville-douai.fr>
- Dunkerque : <http://www.ville-dunkerque.fr>
- Lens : <http://www.villedelens.fr>
- Lille : <http://www.mairie-lille.fr/cms>
- Marcq-en-Barœul : <http://www.marcq-en-baroeul.org>
- Maubeuge : <http://www.ville-maubeuge.fr/php/index.php>
- Roubaix : <http://www.ville-roubaix.fr>
- Tourcoing : <http://www.tourcoing.fr>
- Valenciennes : <http://www.valenciennes.fr/fr/accueil.html>
- Villeneuve d'Ascq : <http://www.villeneuedascq.fr>
- Wattrelos : <http://www.ville-wattrelos.fr>

* cf. glossaire